



FINANCEMENT

Le financement de l'économie est le métier premier des banques.
Elles accompagnent les projets
des entreprises comme des particuliers.

01 FINANCER LES ENTREPRISES

02 FINANCER LES PROJETS
DES PARTICULIERS

01 FINANCER LES ENTREPRISES

La première priorité stratégique des banques françaises est de financer les entreprises, et notamment les TPE/PME dont le développement économique est un enjeu pour la croissance et l'emploi sur tout le territoire.

Un crédit aux entreprises dynamique

Avec une **hausse de 5,8% en 2019**, la croissance des crédits aux ménages et aux entreprises en France est dynamique et soutenue. L'encours des crédits atteint ainsi **2 545 Mds€** (Banque de France, décembre 2019).

Les crédits bancaires aux entreprises représentent **1 061 Mds€**, soit une **progression de 5% sur un an**, dont 762 Mds€ pour l'investissement (+6,3% sur un an) et 238 Mds€ pour la trésorerie (-0,3% sur un an) (Banque de France, décembre 2019). Cette croissance des crédits aux entreprises en France est bien supérieure à celle de la zone euro qui est de 2,6% (BCE, décembre 2019).

Un crédit dont le risque est maîtrisé en France puisque le **ratio des créances douteuses** (*non-performing loans*) des banques françaises est plus faible que le ratio moyen des banques européennes : 2,6% contre 2,9% (EBA, 3^{ème} trimestre 2019). Rapporté au bilan, le coût du risque passe de 0,41% en 2009 à 0,11% en 2018 (ACPR).

Le modèle de banque universelle des banques françaises leur permet de proposer une offre complète pour accompagner les entreprises dans leur financement, y compris sur les marchés, et leur développement.

Le crédit aux TPE/PME

toujours favorable

La France connaît une croissance des crédits aux PME plus dynamique que dans la zone euro. **Les 1,1 million de PME du pays sont les premières bénéficiaires du crédit aux entreprises** avec 436,7 Mds€ d'encours de crédits mobilisés, soit +6% sur un an (Banque de France, décembre 2019), et des taux plus favorables en France (taux moyen de 1,69%) que dans la zone euro (1,88% en moyenne) (BCE, décembre 2019).

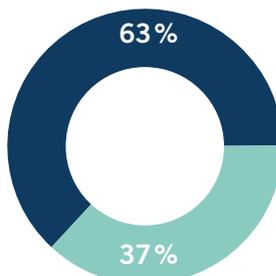
L'accès des PME aux crédits d'investissement reste très aisé : 97% des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75%) les crédits souhaités. L'accès aux crédits de trésorerie est aussi élevé : 89% des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés. (Banque de France, 4^{ème} trimestre 2019, enquête auprès de 4 000 PME et 2 500 TPE)

Les TPE ont aussi un accès facilité au crédit

avec 300,2 Mds€ d'encours de crédits, soit +8,6% sur un an, et 16,6 Mds€ de crédits nouveaux dont plus de la moitié pour leur équipement. Les demandes de crédits sont toujours très largement satisfaites : 88% des TPE accèdent en totalité ou en grande partie aux financements souhaités. (Banque de France, 4^{ème} trimestre 2019)

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES EN FRANCE

Source : Banque de France, décembre 2019



1 061 Mds€ par le crédit bancaire, +5% sur un an

621 Mds€ par le marché, +6,8% sur un an

Un accès aisé au crédit selon l'OFE

Le rapport de l'Observatoire du financement des entreprises (OFE), publié le 18 décembre 2019, dresse un panorama de la situation du financement des TPE/PME. En actualisant son rapport de 2014, l'OFE souligne que **l'accès au crédit n'est plus une préoccupation des TPE/PME** et n'a jamais été aussi aisé. Les crédits sont particulièrement dynamiques et leur coût très bas. La relation des TPE/PME avec leurs banques s'est améliorée au cours des dernières années.

Toutefois, le rapport met en lumière plusieurs sujets d'attention pour les entreprises : les délais de paiement interentreprises qui aujourd'hui connaissent une simple stabilisation des retards, les défis à venir tels que la transformation numérique ou la prise en compte des questions environnementales.

Il souligne aussi le nécessaire renforcement des compétences financières des dirigeants de petites entreprises. **Cet enjeu de l'éducation financière mobilise la profession bancaire depuis plus de 15 ans.**

Avec son programme pédagogique « Les clés de la banque », la FBF met à disposition des entrepreneurs de nombreuses ressources en particulier sur les outils de financement. En 2019, elle actualise plusieurs mini-guides : « La lettre de change », « Le besoin de trésorerie » et « Établir son plan de financement ».



Mini-guides « Les clés de la banque » publiés en 2019

Loi PACTE : orienter l'épargne vers les PME

La loi du 22 mai 2019 pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) introduit plusieurs mesures visant à mieux orienter l'épargne vers le financement des entreprises en fonds propres :

- **la fusion des plafonds du PEA et du PEA-PME** permet à un épargnant d'augmenter les versements sur son PEA-PME au-delà des 75 000 euros initiaux jusqu'à 225 000 euros. Les modalités sont précisées par décret du 22 août 2019 ;
- **le nouveau Plan d'épargne retraite (PER)**, disponible dès le 1^{er} octobre 2019, vise à constituer une épargne de long terme tout en contribuant au financement des entreprises par des investissements en fonds propres.

CLIENTS IMPACTÉS PAR LES MANIFESTATIONS : LES BANQUES S'ENGAGENT

L'année 2019 est marquée par le climat social national qu'il s'agisse des manifestations dites des « gilets jaunes » qui s'échelonnent tout au long de l'année, ou celles contre la réforme des retraites. Dans ce contexte, les banques s'engagent à examiner avec attention et bienveillance les situations individuelles des commerçants, artisans ou entreprises impactés par ces manifestations, afin de rechercher au cas par cas des solutions appropriées, s'agissant en particulier des besoins de financement court terme.

02 FINANCER LES PROJETS DES PARTICULIERS

Logement, consommation, rénovation énergétique, équipements verts...
Les banques financent les projets personnels des ménages.

Plus de 1300 Mds€ de crédits

Les crédits aux particuliers, pour l'achat d'un logement ou d'un bien de consommation, représentent **un peu plus de la moitié des crédits à l'économie**, soit 1 302 Mds€ d'encours en hausse de 6,6% sur un an (Banque de France, décembre 2019).

Solide, le financement du logement représente **près de 83% des crédits avec 1 078 Mds€ d'encours** en progression annuelle de 6,8%. L'encours des crédits à la consommation s'élève à 191 Mds€ en croissance de +5,8% sur un an (Banque de France, décembre 2019).

Cette dynamique des prêts à l'habitat est **plus forte en France que dans la zone euro** où elle s'établit à 3,9% (BCE, décembre 2019). Près de 27% du total des prêts immobiliers de la zone euro sont ainsi accordés par une banque en France (BCE, 2^{ème} trimestre 2019).

Un crédit responsable

Chaque mois en France, les banques accordent près de 26 Mds€ de crédits, une production fondée sur **l'analyse de la capacité de remboursement raisonnable de l'emprunteur** et soutenue par les nombreuses renégociations (plus de 25% des crédits immobiliers en décembre) et des taux d'intérêt à un niveau historiquement bas (1,17% à fin décembre) (Banque de France, décembre 2019).

Dans un souci de protection de leurs clients, les banques analysent le taux d'effort au cas par cas, en fonction de la situation individuelle de l'emprunteur.

Selon l'Observatoire des crédits aux ménages, **47,4% des ménages détiennent au moins un crédit en 2019** (47,8% en 2018). Le taux de détention des crédits immobiliers reste à un niveau élevé de 31,1%. Le sentiment par les ménages d'une nette amélioration de leur situation financière et budgétaire laisse présager un redressement des intentions de crédits immobiliers pour 2020.

Les projets verts financés par les banques

Depuis longtemps, les banques accompagnent les clients particuliers dans leurs projets de transition énergétique. Elles mobilisent leurs réseaux pour la distribution des solutions de financement des travaux de rénovation énergétique, y compris des dispositifs réglementés tels que l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) en faveur des particuliers ou des copropriétés. Au 1^{er} juillet 2019, **la nouvelle formule de l'éco-PTZ**, prorogé jusqu'en 2021, vise à rajeunir ce produit afin de faciliter son usage par les particuliers. Et les banques sont au rendez-vous : la production en 2019 est en hausse de plus de 60% par rapport à 2018 (source : SGFGAS).

En outre, les banques proposent, en 2019, **des offres de financement à des conditions préférentielles** pour permettre aux particuliers de financer plus facilement un véhicule propre, neuf ou d'occasion, ou des équipements de la maison moins énergivores, comme elles s'y étaient engagées fin 2018 dans le contexte des manifestations des « gilets jaunes ».